



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION

## PROCES VERBAL N° 05/2016 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Tenue le 23 Juillet 2016 à Casablanca

### Membres présents:

M. Driss HASSA  
M. Youssef ZIAD  
M. Mustapha KAROUCH  
M. Abderrahman MAZIRH  
M. Rachid ABOUZAIID  
M. Aziz ALAOUI RACHIDI  
M. El Hassane MEHDIOUI  
M. Youssef EL HAOUAT  
Mme Khadija ELHAOUAT  
M. El Mostafa EL AHMARI  
M. Bouabid SALLAK  
M. Abdelhalim FAKIHANI

### Membres absents excusés:

M. Hassan DASOULI  
M. Driss TALAA  
M. Mohamed BAKRI

La réunion qui s'est tenue au siège de la Fédération est ouverte à 14h15 sous la présidence de Mr Driss HASSA, président de la FRMN en présence des membres fédéraux présents et de M. Zouheir EL MOUFTI, Directeur Général de la fédération.

Le secrétariat étant assuré par M. MAZIRH, secrétaire général adjoint.

Au cours de cette réunion, le C.D a appris avec tristesse le décès du frère de Monsieur Aziz RACHIDI ALAOUI, membre du Comité Directeur de la FRMN et Président de l'USCM.

En cette douloureuse circonstance, les membres du comité directeur présents ont lu la Fatiha à la mémoire du défunt, ont présenté leurs sincères condoléances à M. RACHIDI et lui ont demandé de les transmettre à toute sa famille et ses proches.

« Nous sommes à DIEU et à LUI nous retournons. »

## **Ordre du jour**

1. Homologation du P.V N° 04/2016.
2. Courrier.
3. Activités des organes centraux.
4. Situation Financière.
5. Divers.

### **1/ Homologation du PV N° 4/ 2016 :**

Ce PV est homologué sans aucun changement.

### **2/ Courrier**

(Voir fichiers annexes ci-joint)

### **3/ Activités des organes centraux.**

#### **A- Commission de Formation**

M. KAROUCH, Président de la commission, a informé le C.D des 2 étapes de formation des entraîneurs organisées pour les 2 Niveaux, dans les 2 régions Casa - sud, et Rabat – Nord.

Les autres étapes sont reportées au mois de septembre en raison des contraintes financières.

#### **B- Commission Médicale.**

M. MEHDIOUI, Président de la commission, a présenté au C.D un aperçu sur le déroulement des contrôles anti-dopage effectués lors du Championnat du Maroc de Natation.

#### **C- Commission des officiels**

M. EL AHMARI, Président de la commission, a présenté – sur demande des membres du C.D – la liste de classification des officiels de la FRMN .

Les critères de classification pris en considération étaient :

- Les notes obtenues aux tests écrits d'évaluation lors des formations Nationales.
- Le nombre de fois où ils ont officié lors des compétitions.

- La participation aux FINA School .

#### **D- Commission Technique.**

M. EL HAOUAT, Président de la commission, a rappelé les rencontres internationales prévues pour les mois de septembre et octobre à savoir :

- les Championnats d'Afrique zone 1 : Tunisie du 01 au 05 Septembre 2016
- les championnats d'Afrique Open : Afrique du Sud du 16 au 23 Octobre 2016
- la coupe COMEN de Natation en eau libre : LARNACA les 08 et 09 Octobre 2016.

Par ailleurs il propose l'organisation de stages et regroupements avant chaque compétition.

La commission a rappelé aussi les critères de sélection des nageuses et nageurs devant représenter le Maroc lors de ces compétitions.

#### **4/ Situation Financière**

M. Le Trésorier a présenté la situation financière de la FRMN pour le mois écoulé et a informé les membres du C.D que la subvention du M.J.S n'a toujours pas été versée et que quelques dépenses n'ont été possibles que grâce à l'emprunt contracté auprès de certains membres du C.D.

#### **5/ DIVERS**

- ✓ Dans le cadre du projet du Comité National Olympique Marocain de créer la commission des athlètes du CNOM, le C.D propose le Nageur KOUAME Amine pour représenter la FRMN.

Il a proposé aussi les nageurs BETTAHI et ASOUAB comme suppléants en cas de désistement de KOUAME .

- ✓ Le C.D demande à la commission fédérale de discipline d'activer le traitement des dossiers en instance.

- ✓ Le CD a étudié la réclamation déposée par l'association CODM concernant la suspension du nageur BATAHI Nouaamane pour le reste des épreuves des championnats du Maroc.

Après lecture minutieuse du rapport du juge-arbitre il s'avère qu'il ne stipule pas la suspension du nageur pour le reste des épreuves des championnats du Maroc, mais il relate un cas d'indiscipline.

A cet effet le CD a décidé de transmettre ce dossier à la commission de discipline et il autorise le nageur à participer au reste des épreuves auxquelles il est engagé pour ces championnats

.Le C.D déplore la grave panne du chronométrage électronique mobile, le M.J.S sera relancé en ce sens pour l'acquisition d'un nouvel équipement mobile et aussi pour l'équipement en matériel fixe de chronométrage électronique et plots de départ réglementaires des piscines relevant du Ministère .

✓ Le C.D a confirmé la désignation du jury d'appel composé de MM. EL ALLAM Farid (CSR), El AHMARI Mostafa ou MAZIRH Abderrahman (C. Officiels) ainsi que le délégué fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Le Secrétaire Général Adjoint :  
Mazirh Abderrahman

Le Président :  
HASSA Driss